



Monsieur Drillon,

Vous avez publié dans L'Obs Actu du 30/04/2015 une tribune : **Réforme du collège : ne dites plus nager mais « se déplacer dans un milieu aquatique standardisé »**

Le SNEP-FSU, à qui les enseignants d'EPS font très largement confiance (82% des suffrages exprimés - 45% des inscrits - aux dernières élections professionnelles de décembre 2014), suit de très près toutes les expressions qui fleurissent actuellement dans la presse suite à la publication des projets de programmes pour la scolarité obligatoire (primaire et collège) écrits par le Conseil Supérieur des Programmes.

Avant de rentrer de plein pied dans les questions que vous soulevez, je ferai une remarque préalable : il faut distinguer la réécriture des programmes qui fait suite à l'adoption d'une nouvelle version du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (suite de la loi « Peillon » de 2013) et la réforme proprement dite du collège présentée par la ministre Najat Vallaud Belkacem.

En tant que syndicat représentatif des personnels enseignant l'EPS, nous ne sommes ni partie prenante, ni comptable de cette écriture. Nous avons exprimé au ministère de l'Éducation nationale comme au Conseil Supérieur des Programmes, un désaccord sur la méthode suivie : l'écriture des programmes doit d'abord être faite pour celles et ceux qui dispensent l'enseignement. Cela est d'autant plus nécessaire si on veut amorcer des évolutions, des transformations. Ce n'est qu'une fois accompli ce travail, qu'il faut en faire une version grand public, principalement pour les parents. A faire l'inverse et à se donner comme seule feuille de route une production en apparence simple, lisible, courte, on ne stabilise pas les choix à faire, on introduit toujours plus de généralités et de raccourcis. Et cela génère inévitablement des ambiguïtés qui peuvent conduire à des contresens. Les polémiques qui aujourd'hui se développent dans tous les sens sur l'ensemble des projets de programme valident malheureusement *a posteriori* notre approche.

Ainsi donc, nous ne cherchons pas à défendre les projets publiés. Mais, nous portons sur eux un regard d'experts professionnels (c'est nous qui allons les mettre en œuvre !) et nous considérons, de façon équilibrée, que s'ils ne sont pas exempts de remarques voire de faiblesses, ils ne sont pas non plus dénués de quelques qualités.

Si nous intervenons et si nous vous interpellons, c'est que se développe actuellement une campagne via et dans la presse, qui dépasse les textes publiés et percute l'image de notre discipline d'enseignement et par voie de conséquence celle de ses enseignants. Nous nous interrogeons sur le subit intérêt que suscite le programme d'EPS du cycle 4 : pourquoi celui-ci et pas celui des autres cycles ? Pourquoi ne pas avoir simplement comparé avec les précédents ? Pourquoi une focale mise sur l'EPS et pas sur l'ensemble des programmes de toutes les autres disciplines ? Nous avons déjà abordé cette question dans une [lettre ouverte adressée à David Pujadas](#).

Votre tribune appelle donc de notre part plusieurs remarques.

« Examinons la forme ... et la matière la plus simple : le sport ». Pouvez-vous nous expliquer en quoi l'EPS est une discipline, une matière « plus simple » que les autres à enseigner ? Nous sommes curieux de connaître votre argumentaire.

Vous prenez ensuite l'exemple des activités aquatiques. Nous vous donnons acte d'avoir eu le souci de prendre connaissance des différentes rubriques, ce qui n'a pas été toujours le cas de vos confrères journalistes !

Mais force est de constater que vous ne comprenez ni le rôle ni le contenu de ces différentes rubriques. C'est normal, parce que ce document, contrairement à ce qui a été annoncé, est avant tout un document fait par et pour des professionnels. D'ailleurs, nos collègues qui ont commencé à en prendre connaissance ne sont pas heurtés.

Mais cette incompréhension de départ ne vous autorise pas à des commentaires que nous jugeons déplacés. Ce sont donc un certain nombre de ces malentendus que nous cherchons à lever.

- la question de la piscine : vous ignorez manifestement qu'au collège, l'enseignement de la natation ne s'effectue pas qu'en piscine, mais aussi en bord de mer, calme, sans courant, dans un espace délimité, comme dans les DOM par exemple. Avec cet exemple, on touche toute la difficulté qu'il y a à écrire un texte national qui englobe la diversité des situations concrètes, sauf à ne plus considérer que les programmes doivent rester nationaux, ce que nous ne prôtons pas. L'ignorance est toujours mauvaise conseillère et conduit toujours à de fâcheux raccourcis !
- la question de « nager » : Je pense qu'il peut y avoir un accord entre nous. La fonction de l'Ecole est bien d'apprendre à nager à tous les enfants. Lorsqu'elle ne le fait pas, ce sont les enfants des milieux les plus défavorisés qui en pâtissent. Actuellement, près de 20% d'une classe d'âge n'accède pas à cet apprentissage dans notre pays... Une raison principale à cette situation qui n'est pas acceptable : le manque de piscine. Seriez-vous prêt à nous aider, comme nous avons commencé à le faire, à porter cette exigence démocratique ?
- la formulation de la colonne « compétences et attendus ». En tant que professionnel, nous n'avons pas choisi de nous engager dans le verbiage du « tout compétence », résultat d'un alignement sur les standards anglo-saxons, qui nous est imposé. Ceci dit, pour des professionnels, la caractérisation de nager par « se déplacer de façon autonome, plus longtemps, plus vite, dans un milieu -aquatique- profond (c'est-à-dire en situation où « on n'a pas pied ») ne nous choque pas parce qu'elle résume assez bien et en peu de mot l'ensemble des dimensions que comporte l'apprentissage de la natation tout au long de la scolarité obligatoire, à différents niveaux de réalisation. Mais, je conçois parfaitement que cela puisse apparaître difficile à comprendre pour le lecteur lambda. Cela vaut-il le procès en jargon qui est fait à notre discipline ?

C'est dans la suite de votre propos que je considère que vous dérapez (« attention, c'est du lourd ... ILS ont pensé à tout, c'est effrayant ... c'est dégoûtant). C'est là-dessus qu'il faut que nous nous expliquions parce que rien ne vous autorise à des commentaires de cette nature qui peuvent être très mal vécus par un enseignant d'EPS.

Pour débattre, il faut caler le point de départ : que doit indiquer un programme d'enseignement de l'EPS ?

- un ensemble d'activités physiques, sportives, artistiques qui doivent être enseignées. Nous pensons qu'il y a des activités à privilégier (en fonction de l'âge en particulier),

que toutes les activités ne peuvent ni ne doivent être enseignées : il y a donc des choix à faire. Vous reconnaissez d'ailleurs vous-même que la présentation en 8 grands types d'activités (la dernière colonne à droite du tableau) « c'est bien organisé ».

- Pour chaque activité enseignée, le programme doit indiquer le sens général des apprentissages qui devront être réalisés au cours de la scolarité. Nous venons de voir que la formule « apprendre à nager », si elle est intéressante au plan des finalités, ne suffit pas à donner la direction générale des apprentissages.
- Et puis, du moins pour notre discipline, le programme doit indiquer les points principaux autour desquels les apprentissages se jouent et se réalisent (ou non !). C'est cela qui permet de caractériser ce qu'il y a à apprendre. Si un programme ne dit pas ce qu'il y a à apprendre, en donnant quelques repères sur comment ça se passe (des repères sur la façon dont se déroule l'apprentissage de nager par exemple), alors il ne joue pas son rôle, il ne sert à rien.

C'est donc à la lumière de ce point de départ que je vais reprendre les commentaires que vous faites de la colonne « ressources mobilisables par l'élève »

« Accepter les conditions particulière de l'apprentissage de la natation : peur de l'eau et expositions du corps ». Vous vous gaussez de la formule. Sauf qu'aller à la piscine et apprendre à nager (pour reprendre vos termes) engendre des sollicitations (que vous semblez ignorer ou considérer comme un détail) d'ordre social et culturel, qui relèvent du rapport à l'eau et à la nudité. Ces rapports sont complexes, mais essentiels à connaître et à prendre en compte lorsqu'on est déterminé à faire accéder TOUS les élèves à ces apprentissages.

Ainsi donc votre commentaire « et l'exposition des corps : ILS ont pensé à tout, c'est effrayant » est tout simplement affligeant. Ce qui est effrayant, pour le coup, c'est l'indécence avec laquelle vous traitez de choses, sans savoir. N'importe quel professionnel peut témoigner à la fois de la difficulté professionnelle et de l'impérieuse nécessité à traiter ces questions essentielles. Un contact, une rencontre, avec des personnels confrontés à ses réalités vous aurait permis de prendre conscience que c'est loin d'être une idiotie ou une ineptie de faire figurer cela dans un texte programme.

Je pourrais poursuivre et faire la démonstration que vous n'avez pas compris l'articulation des différentes formulations. Un déplacement efficace et économique (fluide parce qu'on est dans l'eau, c'est l'objectif de l'apprentissage) nécessite de mettre en œuvre un ensemble d'opérations (donc de les apprendre) : prendre des informations sur soi (son placement, son déplacement) avoir des points d'appuis, régler le problème de la respiration. Qu'y a-t-il dans cela qui soit erroné, inutile, si on parle bien d'apprendre à nager ? C'est donc à cette question qu'il faut répondre pour juger de la pertinence de la proposition.

Que vous ne compreniez pas la fonction et la logique de telle ou telle formulation est une réalité dont je vous donne acte et dont je ne vous fais pas grief. Mais dites-le comme ça ! Interpellez !

Ce n'est pas ce que vous faites. Votre dernier paragraphe est particulièrement insultant parce que le « ILS » utilisé peut renvoyer aux enseignants d'EPS. Vous ne les aidez pas face à la difficulté quotidienne de leur tâche. Vous contribuez à un climat délétère et nauséabond !

Vous faites partie, Monsieur Drillon, de la rédaction d'un hebdomadaire qui au sein de la presse française, occupe dès son origine (France Observateur) une place singulière qui est celle d'une approche humaniste. Le papier que vous venez de commettre s'en démarque nettement !

Le SNEP-FSU interpelle tous ceux qui s'expriment publiquement sur les programmes d'EPS. Nous prenons très au sérieux la nécessité d'organiser un débat pour clarifier les enjeux, lever les ambiguïtés. Nous avons décidé d'organiser dans les meilleurs délais un séminaire auquel nous

convierons officiellement tous ceux qui ont porté un avis public sur ces programmes. Dès que la date sera décidée, nous vous solliciterons en espérant que vous puissiez répondre favorablement à notre invitation.

Cordialement,

Benoît Hubert  
secrétaire général